

l'estafette de l'ANTE

A.N.T.E. - 15, Rue de Bruxelles, 75009 PARIS - Tél. 281.42.82.

Avignon « terre des retrouvailles »

On va «en» Avignon comme l'on va «en» France, «en» Italie ou «en» Espagne, car Avignon est une CAPITALE.

C'est donc cette capitale que vous découvrirez, Amis Cavaliers de France, de Navarre et d'ailleurs, les 5, 6, 7 juillet prochains, lors du 24^e RALLYE INTERNATIONAL DE TOURISME EQUESTRE.

AVIGNON, cité des Papes.

AVIGNON, la ville aux cent clochers, la ville sonnante !

AVIGNON, chantée par Mistral et ses Fébriles.

AVIGNON, patrie de Pétrarque, du bon roi René, de la reine Jeanne, du Marquis de Baroncelli Javon, écrivain et mainteneur, d'Alphonse Daudet, de Louis Le Cardonnell et de bien d'autres !

AVIGNON, qui sous son ciel bleu roi garde jalousement son passé de gloires, de traditions et de légendes, sans oublier celle de Saint Benezet.

AVIGNON, entourée de sa magnifique ceinture de remparts millénaires baigne dans les eaux du fleuve majestueux, le Rhône, ce grand seigneur, qui nous vient du Saint-Gothard.

AVIGNON, d'où l'on découvre le Mont Ventoux, géant de Provence, le Fort Saint André et la Chartreuse du Val de Grâce de Clément VI.

AVIGNON de Catherine de Sienne, porte du Comtat Venaissin, vit rassurée à l'ombre du clocher de N.D. des Doms, sa protectrice.

AVIGNON empreinte d'une antique civilisation, carrefour des grandes routes méditerranéennes reste dans son écrin de lavande, de bon vin et de fruits, un joyau, marquée par l'époque médiévale, de la Renaissance Florentine.

AVIGNON clairsemée d'hôtels particuliers d'une rare beauté.

AVIGNON éternelle, en fête, cœur de la Provence, t'attend, TOI, Cavalier de tourisme équestre, et t'accueillera, et tu t'y trouveras bien car, vois-tu, aucune autre région ne peut t'offrir, avec le sourire de ses charmantes jeunes filles plus de lumière, de soleil, de pittoresque, et plus de sites enchanteurs que ceux de notre terroir aux couleurs « sang et or » dont les poètes ont chanté la finesse de la race, la spontanéité, l'hospitalité et enfin, la sensibilité toute latine.

Aussi, au soir de la dernière étape, son Palais pontifical au décor grandiose sera ta récompense et celle de ton cheval, notre ami, qui discrètement se souviendra ici de la mule du Pape.

Tu auras parcourus alors, comme Jeanne d'Arc jadis, durant ton long voyage à cheval, les chemins de notre douce France. Tu pourras, à ce moment-là, en goûtant le repos bien gagné, méditer, fatigué mais joyeux, cette belle devise : « AD MAJOREM DEI GLORIAM, ANTE VIAM EQUUS ».

Et puis, sais-tu ? en Avignon, sur le pont, on y danse, on y danse...

Allons, maintenant, en route, Avignon, n'est plus très loin.

André RECH

Paris-Jérusalem, la chevauchée de la Paix ?

Une utopie, une gageure, un pari ?

Trop tôt pour le dire encore...

Mais l'ANTE ne peut pas rester insensible à la chevauchée de la Paix.

Nous étudions maintenant la possibilité d'une telle aventure, d'un tel témoignage.

Affaire à suivre...

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ANTE

L'assemblée Générale de l'ANTE a eu lieu le samedi 1er juin 1985 à 11 heures.

Nous rappelons que l'Assemblée générale est constituée par les délégués élus des ARTE et des administrateurs en exercice convoqués individuellement..

Après l'Assemblée générale extraordinaire ayant eu pour objet la mise en conformation des statuts de l'ANTE avec les statuts-types objets du décret du 13 février 1985, et l'Assemblée générale ordinaire, le nouveau comité Directeur a été élu. Nous ne manquerons pas de vous en donner la composition dans notre prochain numéro.

* CE PETIT CHEMIN QUI SENT LA NOISETTE... *

Depuis quelques temps, on parle beaucoup de l'avenir du Tourisme Equestre dans les sphères dirigeantes. Faut-il être indépendant ? Faut-il se regrouper ? Sommes-nous des touristes ? Sommes-nous des sportifs ? Sommes-nous plus proches des randonneurs pédestres puisque nous utilisons le même terrain ou sommes-nous plus proche des cavaliers de la F.E.F puisque nous utilisons aussi un cheval ?

Il y a là, comme on peut s'en rendre compte, une foule de problèmes qui ne sont pas faciles à régler mais l'avenir du Tourisme Equestre n'est-il pas avant tout dans la protection de l'environnement, dans la sauvegarde du patrimoine plutôt que dans un problème d'appartenance ?

Que ferons-nous lorsque la plupart des chemins seront goudronnés ou interdits ?

Les chemins vicinaux et ruraux sont de plus en plus souvent macadamisés. L'entretien et la circulation motorisée obligent les communes à en arriver là ; ajoutons à cela les subventions dont elles bénéficient pour goudronner leurs chemins et l'absence de cantonniers (espèce en voie de disparition) et on comprendra vite la formidable extension du goudron.

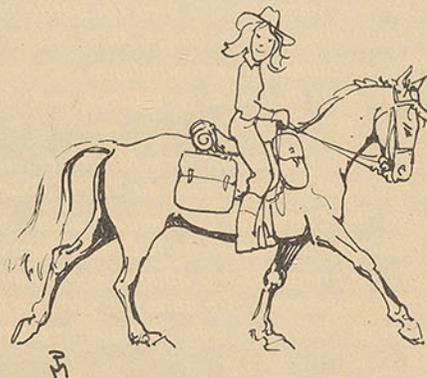
Quand ce n'est pas le cas ils sont quelquefois déclassés et vendus, c'est toujours ça de moins à entretenir et, par les temps qui courent, jusqu'où n'irait-on pas pour faire des économies. D'autres fois ils sont abandonnés et impraticables, d'autres fois encore ils sont tout simplement interdits aux chevaux. Voilà donc que le domaine public devient assez restreint ; quant au domaine privé les autorisations de passage sont de plus en plus difficiles à obtenir. Certains ingénieurs de l'ONF par exemple, n'accordent à la circulation des chevaux qu'un seul itinéraire à l'intérieur d'un massif forestier. Certains propriétaires terriens vous interdisent le passage parce que, disent-ils, ils ont loué la chasse et que les chevaux dérangent le gibier ou plus exactement les chasseurs.

Des tas d'autres raisons sont à l'origine des interdictions de passage. L'une, et non des moindres, est le non respect de la propriété privée par un certain nombre de cavalier ; mais allez m'expliquer pourquoi lorsqu'un propriétaire relève des traces de chevaux sur son terrain il s'en prend tout de suite à tous les cavaliers alors que les ramasseurs d'escargots qui démolissent les murs de pierres sèches, les chercheurs de champignons, les chasseurs, l'auto-verte, n'entraînent pas automatiquement la colère du propriétaire vis-à-vis des pédestres ou des automobilistes.

Une autre raison pour terminer : la disparition des bergers et le développement du fil de fer barbelé. Des milliers d'hectares sont ainsi clôturés sur des terres domaniales ou communales par des syndicats d'élevage qui louent ces terres. Des portes devraient exister sur les chemins mais elles sont de plus en plus souvent remplacées par ce que l'on appelle ici des « portes canadiennes », c'est-à-dire des fosses recouvertes de traverses que les quadrupèdes ne peuvent franchir. Seule solution, couper les barbelés et ce n'est pas bien vu, vous vous en doutez ! Comme quoi l'avenir du Tourisme Equestre n'est pas si rose que cela. On parle beaucoup de plans départementaux de randonnée, ils n'existent pas encore partout mais ils se mettent en place petit à petit et je pense que c'est une bonne chose mais je tremble à l'idée qu'un jour on puisse me répondre : « vous avez un chemin prévu pour les chevaux, c'est celui-là et n'en sortez pas ». Vivent les autoroutes de la randonnée ! Et puis, en

continuant dans l'inconnu, n'avez-vous pas peur de vous entendre dire : ces chemins existent et il faut les entretenir ; alors péage. Je pensais bien rêver en disant cela mais l'autre jour j'ai entendu dire à la télé que les skieurs de fond d'un certain massif français devraient acquitter une somme de quelques dizaines de francs pour pratiquer leur sport favori et cela pour l'entretien des chemins, encore heureux qu'après la fonte des neiges il ne reste plus trace de leur passage!

Je sais que je ne suis pas le premier et certainement pas le dernier à parler de la sorte. J'ai lu de nombreux articles dans des revues spécialisées traitant du même sujet mais tous se terminaient en demandant ce que faisait l'ANTE vis-à-vis de ce problème et en affirmant que les fonds qu'elle distribue aux Rallyes Internationaux seraient mieux utilisés à la défense et à la création d'itinéraires. En tant qu'organisateur d'un Rallye International, celui de Carcassonne, je peux vous dire que sur notre budget une certaine somme et non des moindres fut affectée à l'ouverture d'itinéraires et au rebalutage de ceux qui existaient déjà. L'IGN put en tirer une plaquette que reçurent tous les participants. Et cela n'est pas propre qu'aux Rallyes Internationaux mais aussi à tous les rallyes départementaux et régionaux, subventionnés eux aussi. C'est en ajoutant tous ces itinéraires bout à bout que l'on a pu sortir un topoguide regroupant 1500 km de pistes équestres. Tout ça pour dire que les subventions attribuées par l'ANTE et les haras n'ont pas été aussi négatives que certains le disent. La cartothèque qui se monte actuellement à l'ANTE en est un autre exemple et si elle n'avance pas très vite la faute en incombe surtout aux randonneurs qui ne peuvent fournir d'itinéraires avec autorisation de passage.



Je pense que c'est notre rôle à tous, randonneurs équestres, de défendre notre patrimoine local. Il faut intervenir auprès des propriétaires de votre région, de vos amis, de vos élus pour sauver certains itinéraires. Il vous est plus facile et ce sera plus efficace d'aller voir le maire de votre commune plutôt que d'espérer une intervention de l'ANTE. Je sais bien que c'est maintenant la mode de tout faire retomber sur le pouvoir politique, administratif ou associatif mais si chacun voulait prendre en charge la défense du Tourisme Equestre dans son coin, si chacun voulait essayer de faire comprendre aux cavaliers indisciplinés qu'il en va de la survie de notre sport et ce, en montrant l'exemple, alors notre avenir est tout tracé. Ou alors, il ne nous restera qu'à nous expatrier pour trouver des terrains plus favorables.

L'Aventure ce sera de traverser à cheval la France du XX^e siècle dans un monde hostile.

G. Segui

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

La finale nationale du concours d'aptitude du cheval de randonnée existe depuis 1980. Sa formule s'étant quelque peu usée, de nombreuses régions n'étaient plus en mesure d'effectuer des sélections valables et se désintéressaient de la compétition. L'an dernier, un nouveau règlement a été expérimenté qui, moyennant certaines retouches, pourra donner satisfaction.

Depuis plus d'un an, nous projetons de modifier le nom de l'épreuve ; nous avons reçu les autorisations officielles pour utiliser officiellement le titre de « Championnat de France ». Le vainqueur sera « Champion de France » de l'année et pourra porter, au cours de toutes les manifestations auxquelles il participera, le brassard tricolore qui lui aura été remis à l'arrivée. Nous pensons ainsi redorer le blason d'une épreuve qui en avait bien besoin et qui doit rester l'épreuve-phare de notre discipline.

Le lieu en sera fixé chaque année par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité d'Organisation. L'organisation sera confiée à l'ARTE qui devra prévoir

- l'établissement d'un budget prévisionnel soumis à l'ANTE,
- un parcours de difficulté nationale qui sera présenté au Comité d'organisation,
- le parcours de difficultés naturelles en un emplacement facilement accessible au public,
- une large diffusion auprès du public régional, des médias régionaux et nationaux,
- la mise en place du jury et l'ensemble des commissaires.

Le Conseil d'Administration doit maintenant prendre les décisions qui lui incombent. Il ne pourra être réuni qu'après la mise sous presse de ce numéro.

Le règlement national 1984 devrait servir de base pour établir le règlement de l'épreuve régionale qualificative dont le vainqueur sera « Champion régional ».

Le ou les cavaliers qualifiés bénéficieront d'une indemnité kilométrique qui sera fixée chaque année par le Bureau et qui pourra être complétée par une indemnité régionale et départementale.

Il est nécessaire que chaque région envoie un ou des concurrents à ce Championnat qui doit donner lieu à une saine émulation entre les ARTE.

CHAMPIONNAT EUROPEEN

Le premier championnat européen d'aptitude du cheval de Randonnée que nous avons annoncé dans notre dernier numéro se précise. Il aura bien lieu à LINZ en Autriche le 7, 8 et 9 juin 1985.

Cette épreuve comprendra :

- une épreuve de dressage (7 juin)
- un parcours en terrain varié de 40 km à effectuer à la vitesse de 7,5 km/h (8 juin) avec contrôle vétérinaire
- 12 tests d'aptitude (9 juin)

Elle peut être courue individuellement ou par équipe de 3 cavaliers. Les intéressés peuvent demander le règlement complet à l'ANTE. Les inscriptions se font auprès de la «Bundesfachverband für Reiten and Fahren in Osterreich»
Prinz Eugen Strasse 14/1/6a
A-1040 Wien

Bien entendu, il serait souhaitable qu'à l'occasion de cette épreuve des cavaliers français, individuellement ou par équipes, déjà affutés par une saison entière de rallies, se mesurent aux meilleurs cavaliers étrangers.

L'ANTE versera une indemnité kilométrique de 0,60 F aux premiers inscrits.

FABRIQUE de PLAQUES en aluminium fondu ET DE FLOTS

S. TAUPINARD

FOURNISSEUR DE L'A.N.T.E.



La Fontenelle
41270 DROUÉ

Tél. : (54) 80.58.07
(54) 80.50.33

*Documentation gratuite
sur simple demande*

A CHEVAL EN CORREZE

*Grandes randonnées
Promenades
Séjours - Stages
Week-end*

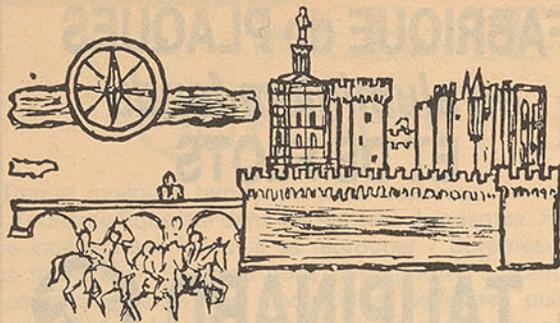
*Préparation aux brevets fédéraux
et aux examens de Tourisme Equestre*

Individuels
Comités d'entreprise
Colonies de vacances
Classes de nature

L'EPERON DES CRETES
LA PIGEONNIE
19100 BRIVE
Tél. : (55) 23.46.09

L'ETRIER DES MONEDIERES
19470 LE LONZAC
Tél. : (55) 98.20.23

LA VALADE
CUBLAC 19600 LARCHE
Tél. : (55) 85.23.25



XXIV^e Rallye International de Tourisme Equestre

AVIGNON V-VI-VII JUILLET MCLXXXV

Au mois de juillet 1985, pour tous les cavaliers du monde, tous les chemins mènent à Avignon.

Car les 5, 6 et 7 juillet 1985, c'est le grand Rallye International de Tourisme Equestre dans la cité des Papes, la ville sonnante, comme l'appelaient Rabelais et ce sera la fête du Cheval et du Voyage pendant trois jours et trois nuits pour tous ces chevaucheurs venus des 4 coins de la rose des vents.

Dès que vous rentrerez en Provence, vous trouverez des chemins balisés, les drailles de Provence comme elles existaient du temps de Tristé Vedène et du bon Pape Clément.

Les cavaliers de Provence vous invitent à venir en Avignon célébrer le voyage à cheval et goûter le vin des Côtes du Rhône, de Chateauneuf du Pape, de Fournès, de Gigondas. Ce vin que nos sommeliers ont transporté et fait apprécier dans toute l'Europe de siècle en siècle.



Voici le programme des festivités au soleil de Provence :

Après avoir chevauché pendant trois lunes, le cavalier découvrira Avignon, ses clochers, ses remparts, le Palais des Papes, le Rhône, la foule bruyante et gaie, un pays plein de vie et de joie. Ce sera le vendredi 5 juillet 1985 vers 3 heures de l'après-midi. Il se présentera aux portes de la ville et sera conduit par des cavaliers du Comtat Venaissin au Palais du Pape où il se restaurera avant d'être conduit au village des cavaliers, immense camp de toile sur l'île de la Bartelasse au milieu du Rhône.

Là se retrouveront tous les chevaux et cavaliers venus participer à cette grande fête de l'amitié des cavaliers.

Il y aura tous les métiers du cheval dans ce camp et il y aura surtout la Taverne des Cavaliers, où l'on pourra s'esbaudir et s'enivrer de joie, de vin et de pastis.



Vendredi soir à 10 heures, devant le Palais des Papes : un son et lumière pas comme les autres. Il vous sera conté le cheval dans l'histoire et la culture latine. Depuis les légions romaines jusqu'aux çamisards en passant par l'épopée de ces Papes d'Avignon avec les chevaux-légers et les Aragonais, puis les Cathares et les Vaudois, Pétrarque et Laure venus de la Fontaine de Vaucluse à quelques lieues de là. Les dragons de Villard venus d'Arles et des Cévennes, les gardians de Camargue. Le monde latin qui a été l'inventeur de notre civilisation.

Samedi matin, nous sellerons notre cheval pour une promenade dans la montagnette à quelques pas de là. Nous irons rendre grâce à Notre Dame du Bon Remède comme naguère Anne d'Autriche et Louis XIII à l'abbaye de Frigolet, où le pique-nique sera sorti des fontes sous les pins dans la montagnette chère à Tartarin qui y chassait les casquettes.

Après-midi, la TRADITION provençale sera présente aux cavaliers dans les arènes de Barbentane à quelques pas de l'abbaye, course de cocarde avec les meilleurs taureaux et les as du crochet, les vedettes du raset, la Reine d'Arles sera des nôtres avec les Tambourinaires et les gardians de Camargue qui présenteront leurs jeux accompagnés des filles en costume d'Arles.

Nous rentrerons au campement à cheval et cette nuit tous les cavaliers du Rallye défilent dans les rues d'Avignon, portant flambeaux, ce sera la Pégoulade qui se terminera devant le Palais des Papes illuminé. Un son et lumière s'y déroulera. De nombreuses fanfares entraîneront les cavaliers.

Dimanche matin, messe Pontificale sur le parvis du Palais avec tous les fanions des différentes équipes et nations.

Après la messe, cavalcade dans les rues de la cité. Nous irons au Palais du Roure nous incliner dans la chapelle devant l'urne contenant le cœur du Marquis Folco de Baroncelli Javon, rénovateur de la Camargue, un homme qui ne voyageait qu'à cheval.

Après-midi, festival équestre. Nous reverrons le carrousel des cavaliers et puis ce sera le moment de la séparation. Comme il y a vingt ans, comme toujours sur le pont d'Avignon, on y danse, on y danse tous en rond.

24^e RALLYE INTERNATIONAL DE TOURISME EQUESTRE

les 5, 6 et 7 juillet 1985

Avignon

ANTE

Informations : ATEP, M.J. Grandveran, 28, place R.-Salengro, 81300 Cavillon, tél. (90) 78.01.19.
Inscriptions : ANTE, 15, rue de Bruxelles, 75009 Paris, tél. (1) 281.42.82.

LA CHEVAUCHEE DE LA PAIX!

Voilà qui ne s'est jamais fait.

Laissez-moi vous dire mon idée : mon père, qui enseigne le droit de l'homme à l'Université, vient d'être nommé à Jérusalem pour y créer l'Alliance Française. Jérusalem, « Yérouchalaim », « Yir Shalom », la ville de la Paix

Moi, je suis en 3ème et passionnée de chevaux. Avec mon collègue, tous les vendredis soirs, je vais faire de l'équitation à Soisy-sur-Seine.

La Paix, les chevaux : la CHEVAUCHEE DE LA PAIX !

On a toujours vu le cheval comme l'instrument des guerres, des croisades, des conquêtes ou des dévastations. Moi, je voudrais au contraire essayer d'en faire le symbole de la Paix. Et pour cela, pourquoi ne pas organiser, par exemple au cours de l'été 1986, une sorte de croisade pacifique, avec des jeunes cavaliers qui viendraient de tous les pays, parcourir avec nous le trajet Paris-Jérusalem ?

Oui, mais, entre ces deux capitales, il y a au moins 3500 km. D'où l'idée de faire une partie du parcours en van ou en camion. Tout cela coûtera sûrement beaucoup d'argent. Mais l'ANTE m'a dit qu'il ne serait pas impossible d'en trouver.

En attendant, si mon idée vous plaît, et que vous désirez participer à la première Chevauchée de la Paix, écrivez-nous vite :

Michèle AGI
40, rue Yves-Léger
94 600 CHOISY-LE-ROI

M. DELAMBRE
ANTE, 15 rue de Bruxelles
75 009 PARIS

Conformément à nos vœux, J.F. Chary a été élu Président de la F.E.F le 27 avril dernier. Cette victoire nous réjouit d'autant plus, que l'ANTE s'est clairement et nettement mobilisée en sa faveur le moment venu. Professeur à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort, J.F. Chary évolue dans les milieux équestres depuis plus de 20 ans. Instructeur d'équitation, excellent cavalier, animateur et organisateur de nombreuses manifestations internationales dont le « Paris Horse Show » du Salon du Cheval, il réunit suffisamment de qualités pour se présenter comme l'interlocuteur privilégié et attentif de tous les organismes équestres. Homme de dialogue et de concertation, courtois, dynamique, J.F. Chary a déjà su nouer d'excellentes relations, tant avec les pouvoirs publics, qu'avec les composantes du monde de l'équitation.

NOS LAUREATS

Le dernier examen national de Guide de Tourisme Equestre a eu lieu à Caluire près de Lyon, les 28 et 29 janvier. 18 candidats se sont présentés devant le jury présidé par P. BRANQUE, Président de l'ANTE. Douze ont été reçus. Ce sont dans l'ordre de classement :

LUCAS Bernard	Bretagne
HOUARD Alain	Picardie
CASSANG Jean-Claude	Aquitaine
DEL ROSSO Antoine	Rhône-Alpes
HINNIGER Michel	Rhône-Alpes
ROSSI Jean-Paul	Rhône-Alpes
MALLET Eric	Limousin
DELBOURG Claude	Aquitaine
GUILLAUME Daniel	Ile de France
PROST Emile	Franche-Comté
BALEMOIS Françoise	Bretagne
SCHEAFFER Jean-Charles	Alsace

TROIS HALLS POUR UN SALON

Le Ceneca nous a fait part de l'organisation du prochain Salon du Cheval du 7 au 15 décembre dans les halls 5, 6 et 8 du Parc des Expositions de la Porte de Versailles. Selon toutes probabilités, le Stand de L'ANTE trouvera sa place dans le hall 5 (niveau 2) dans le secteur commercial du salon. Une information sera prochainement adressée en vue de contacter les futurs participants au stand de l'ANTE.

DES METIERS DU CHEVAL

Des demandes nous parviennent souvent concernant l'apprentissage au métier de maréchal-ferrant.

Le Centre de Formation d'Apprentis de Comminges à GOURDON-POLIGNAN 31210 MONTREJEAU Tél : (61) 95.62.08 est spécialisé dans la préparation à ce métier.

SERVICE CARTOGRAPHIQUE DE L'ANTE : OU EN SOMMES-NOUS ?

Voilà près d'un an, nous annonçons la création d'un service cartographique centralisé à l'ANTE (« Estafette » n° 3), en réponse à l'attente de bon nombre de nos adhérents.

Au cours du 4ème trimestre 1984, nous avons procédé à une enquête auprès des régions et départements qui a permis une estimation globale du réseau actuellement utilisé par les randonneurs en France :

- 80 000 km de sentiers déclarés « reconnus »,
- 16 500 km de sentiers déclarés « balisés »,
- 800 gîtes d'étapes déclarés « aménagés ».

Ces chiffres donnent la mesure du travail à accomplir. La première phase de ce travail est la collecte des itinéraires connus et leur report sur nos propres cartes.

Pour rationaliser cette collecte, et réaliser au mieux l'adéquation de nos travaux avec la progressive mise en place des Plans Départements de Randonnée, il a été choisi de privilégier les réseaux départementaux sur les liaisons réalisées par des randonneurs isolés. Il est donc vivement conseillé aux cavaliers détenteurs d'itinéraires sûrs, de communiquer leurs travaux aux responsables départementaux concernés (Présidents des CDTE et ADTE, car l'ANTE, ne pourra en tirer parti sans leur accord.

Dans le cas des liaisons de moyenne distance (300 kilomètres ou moins), l'ANTE pourra se charger elle-même de solliciter l'avis des départements traversés, pour éviter

aux créateurs d'itinéraires de nombreux courriers ou déplacements ou des frais de reprographie.

A ce jour, 3 départements seulement ont communiqué à l'ANTE un réseau complet d'itinéraires : il s'agit du Gers, de l'Ain et de la Nièvre. Qu'ils en soient ici félicités et remerciés, et que les responsables des autres départements prennent conscience qu'il n'y aura pas de service cartographique possible sans leur participation active.

En ce qui concerne la transmission aux randonneurs des itinéraires centralisés par l'ANTE, une participation financière, qui variera en fonction du travail nécessaire pour le report sur cartes, leur sera demandée.

Pour tous renseignements complémentaires à ce sujet, adressez-vous à Jean-Philippe Duhem, l'Assistant technique de l'ANTE.

CARNET D'IDENTIFICATION ET CARNET DE RANDONNEE

Le nouveau CARNET D'IDENTIFICATION pour les chevaux d'origine inconnue participant aux manifestations officielles de Tourisme Equestre est maintenant prêt.

Tout propriétaire d'un cheval d'origine inconnue, dépourvu de documents d'identification se doit de posséder ce carnet. Dès 1986, il pourra être demandé lors des manifestations officielles départementales, régionales ou nationales.

La mise en place des carnets s'opérera de la façon suivante :

- Les ARTE enverront sur demande aux cavaliers intéressés un ou plusieurs carnets en contre-partie d'une somme de 10 F par cheval.

- Le cavalier fera établir le signalement du cheval et viser ce carnet par un vétérinaire agréé ou un agent des Haras.

- Le carnet sera ensuite adressé à l'ANTE qui en archivera copie après avoir affecté au cheval un numéro d'identification et l'avoir reporté sur le carnet. Après quoi, celui-ci sera retourné au cavalier, le cheval étant alors officiellement identifié.

Nous rappelons que ce carnet a reçu l'agrément des Haras.

Le carnet de randonnée dont nous avons parlé dans un précédent numéro, est disponible lui aussi. Chaque randonneur pourra se le procurer auprès des ARTE pour la somme de 5 F. Ce carnet, qui est un récapitulatif des randonnées passées, sera donc aussi un carnet de route et de souvenirs.

ASSURANCE CNTE

Une assurance est toujours trop chère... sauf quand on est appelé à en bénéficier. Elle influe considérablement sur le prix de la CNTE. Aussi est-il important que chacun connaisse les statistiques des sinistres survenus au cours de l'exercice 1984. Les statistiques des accidents corporels des trois dernières années font apparaître un déséquilibre important entre les primes perçues et les sommes versées pour sinistres. Ce déséquilibre, amorcé en 83, s'est considérablement accentué en 84 (7 I.I.P et 2 décès).

L'année 85 a débuté par un décès et laisse mal augurer de l'avenir.

Il est nécessaire d'attirer l'attention de chacun sur les problèmes d'assurance. La prime ne peut augmenter sans cesse ; si les sinistres se multiplient, nous serons vite dans une impasse.

Le tableau ci-dessous parle de lui-même. Le déficit de la compagnie d'assurance ne peut augmenter sans que cela se traduise par une importante augmentation de notre prime. Il est anormal que, chaque année, les versements au titre d'accidents soient près de doubler. Nous avons la conviction que certains cavaliers utilisent abusivement leur assurance, oubliant ou se souciant peu que « tout le monde paie ».

Cotisation pour U.M.S. :

- 1982.... 24 F. X 12 016 : 288 384 F.
- 1983.... 21 F. X 12 842 : 269 682 F.
- 1984.... 21 F. X 15 725 : 330 225 F.

TOTAL.....888 291 F.

ACCIDENTS :

- 1982.... 121 191 F.
- 1983.... 300 511 F.
- 1984.... 544 130 F.

TOTAL..... 965 832 F.

IN... IN... IN... IN... INFORMATIQUE

La parution de l'Estafette a pu vous sembler bien irrégulière. Le N° 5 était prêt en temps voulu, c'est à dire début février. Seulement voilà! La technique n'a pas suivi.

L'ANTE a mis son fichier sur ordinateur début janvier : c'est là une entreprise qui demande un long temps d'exécution et de mise au point : 15000 noms et adresses à enfourner dans la machine. Nous tenions, dès cet envoi, à utiliser pour la première fois le fichier informatique, si bien que l'envoi a été fait en deux temps, le premier n'étant parti de Paris que le 1er mars. Or, pour atteindre certaines régions (pas forcément les plus éloignées de la capitale) le courrier en nombre peut mettre jusqu'à trois semaines!

Il est à noter que les retours sont très nombreux en raison d'une écriture parfois peu lisible sur les carnets, lors de la délivrance des cartes.

Au fait, MM. les Pts d'ARTE, 6 d'entre vous seulement ont retourné le listing des groupements affiliés à l'ANTE dans les délais prescrits!

Maintenant, l'informatique est sur rail (ou presque, étant entendu que les spécialistes affirment qu'il faut au moins un an avant que ce mode de gestion devienne vraiment opérationnel). L'envoi de l'Estafette peut maintenant avoir la régularité souhaitée. Les départs de Paris se feront aux dates suivantes : 1er mars, 1er juin, 30 septembre, 1er décembre.

Quand notre bulletin vous parviendra-t-il? Mystère et PTT! Précisons à l'intention de ceux qui nous envoient des textes à insérer que, pour respecter les délais, les manuscrits doivent nous parvenir impérativement aux dates suivantes : 20 janvier, 20 avril, 1er septembre, 20 octobre.

A vos plumes !

LES RANDONNEURS LISENT...



"OFFRE D'ABONNEMENT 1 AN
AU PRIX DE 95 F. (6 numéros)"

**RANDONNÉE
EQUESTRE**
LE MAGAZINE DU VOYAGE A CHEVAL ET DU TOURISME EQUESTRE

NOM _____

Adresse _____

Ville _____

PAYS _____

TÉLÉPHONE _____

Code Postal

--	--	--	--	--	--

A RÉEXPÉDIER AVEC RÉGLEMENT A "PROMORANDO"

462, Rue Benjamin DELESSERT - Z.I. 77550 - MOISSY-CREMA YEL

GM LANGLAGE 2080
TEL. 061 18 18 37

L'ANTE EN DEUIL

Le vendredi 5 avril 1985 nous apprenions avec stupeur le décès d'un Maître Randonneur de la promotion de Rodez (1971), notre ami

Bernard de la Suderie

Cet homme discret mais combien efficace, avait pendant des années animé son centre équestre de Faye Haute à Lalinde (Dordogne), et lorsqu'il dût, pour des raisons de santé, en cesser l'activité, il avait eu l'honnêteté et le courage de demander à passer sur la liste des Maîtres Randonneurs Honoraires, afin de ne pas se prévaloir d'une fonction qu'il ne pouvait plus assumer complètement. Il restait cependant disponible chaque fois qu'il pouvait conseiller ou juger les futurs cadres du Tourisme Equestre.

Les Maîtres Randonneurs Mallet et Josquin, représentant l'ANTE et la Compagnie des Maîtres Randonneurs, l'ont accompagné en sa dernière demeure mardi 9 avril.

Le monde du Tourisme Equestre vient de perdre en lui l'un de ses défenseurs les plus ardents et les plus efficaces.

BIBLIOGRAPHIE

« AVOIR UN CHEVAL CHEZ SOI »
P. Dismier, Ed. Crépin-Leblond

Une réédition de cet ouvrage préfacé par P. BRANQUE est sortie depuis le 1er novembre. Des recettes simples sur le choix du cheval ; l'élevage, la nourriture, l'hippologie, les principes de dressage et la monte.

Un livre particulièrement utile aux nouveaux propriétaires d'un cheval... et aux autres aussi.

A avoir chez soi, en bonne place.



UNE REIMPRESSION ATTENDUE

Le nouveau manuel de Tourisme équestre de nos amis Yann BREKILIEN et Christian JOSQUIN, paru fin 1983 est déjà épuisé.

Edité à 4000 exemplaires, cet ouvrage a connu un indéniable succès qui conduit les éditions CHIRON à sa réimpression.

La nouvelle édition corrigée, enrichie d'une nouvelle couverture plus ensoleillée, paraîtra aux alentours du 15 mai prochain.

Qu'on se le dise !

LE TELEPHONE « ÇA VA CHANGER »

Le 24 octobre prochain la nouvelle numérotation à 8 chiffres entrera en vigueur.

Tous les abonnés vont, très prochainement, en être informés.

Le nouveau numéro de l'ANTE sera le suivant :

INDICATIF 1, suivi du chiffre 4 auquel sera accolé l'ancien numéro : (1) 42 81 42 82

Directeur de la publication :

Pierre Branque

Rédacteur en chef :

Roger Barville

Rédacteur en chef adjoint :

Michel Amelot

Comité de rédaction :

M. Amelot - R. Barville - P. Branque - H. Delambre - J. Delorme - J.-P. Duhem - A. Poitevin - C. Sanconie - G. Segui.

Dessins :

P. Meyrier

Photos :

M. Amelot

Impression :

POLYPRIM 285.70.40
N° de commission paritaire en cours.

infos arte... infos arte...

ATECREL

22-23 juin — Rallye de la Combetière (Hérault)

29-30 juin — Rallye de l'ADTE aude

26 juin au 3 juillet — Route du Sel Salmiech - Aigues-Mortes

8 jours de randonnée dont 2 jours de repos pour animation et spectacle nocturne (à la COUVERTOIRADE et à MONTPELLIER dans le cadre du millénaire de la ville). Les participants au rallye de l'ANTE rejoindront AVIGNON le 4 juillet.

4-11 août — Rallye Cerdan (ADTE Pyrénées Orientales)

11-12 août — Fête du Cheval au Cros (Hérault)

19-25 août — Rallye occitan dans l'Aude

Un programme copieux et alléchant. Les cavaliers estivants sont invités à participer à ces manifestations qui leur permettront de mieux connaître cette belle région.

S'adresser à l'ATECREL, 14 rue des Logis, à Loupiau 34 140 MEZE

VAL DE LOIRE - CENTRE

22-23 juin — Rallye départemental de la Saint Jean à St Martin s/Ocre

23 juin — Rassemblement à Amboise

30 juin — Concentration à Vendôme

7 juillet — Journée du cheval à Vendôme

21 juillet — Rassemblement à Loches (fête médiévale).

GIRONDE

L'ADTE Gironde organise une session de l'examen d'accompagnateur de tourisme équestre, le dimanche 23 juin 1985 à Joué-BELIN (Gironde). Des stages de préparation sont proposés aux candidats les week-ends.

Renseignements :

ADTEG - Domaine du Volcelest

33 830 Joué-BELIN

Tél : (56) 88.02.68

CORSE

1er au 5 septembre — Parcours de concentration (épreuve de durée) avec terminal à CORTI

6 septembre — Parcours commun de 34 km (épreuve sélective) de CORTI à CASAMACCIOLI

7 et 8 septembre — Championnat de Corse C.C.R. sur le champ de foire de la « Santa di Niolu » à Casamaccioli.

Renseignements :

ARTEC « AIUTU »

Rue du Colonel Feracci

20 250 CORTI

BAS-RHIN

Les Rangers du Bas-Rhin nous demandent de rectifier l'adresse erronée parue dans la brochure de 85 de l'ANTE ; il faut lire :

Rangers du Bas-Rhin

16, rue du Maréchal Foch

B.P. 17

67 400 GEISPOLSHHEIM

ISERE

Notons la nouvelle présentation du bulletin d'information du CDTE Isère : CHEVALISERE. Une revue professionnelle, luxueuse, colorée, très attirante. Bravo !

1er septembre — Fête du Cheval à VINAY

8 septembre — Rassemblement de TRIEVES

13-13 octobre — Rassemblement du Haut Grésivaudan - ADTE Isère, La Touche, N.D. de Mesage, 38 200 VIZILLE

NORD - PAS DE CALAIS

29-30 juin — Championnat d'aptitude du cheval de randonnée ouvert aux individuels qui concourent pour la qualification en épreuve nationale mais aussi aux équipes de 2 ou 3 qui participent pour s'amuser.

13 Octobre — Journée régionale au Croisé-Laroche - Marcq en Barœuil.

CHAMPAGNE-ARDENNES

Dans le numéro de mars du Bulletin de liaison, le Président J. DELORME annonce une grande nouvelle et une grande première : « Champagne-Ardennes Cavalier » est devenue depuis avril la revue commune à la ligue et à l'ARTE. Pas d'absorbant ; pas d'absorbé. Un seul vainqueur : l'Équitation. Bravo !

L'ACATE fait part de l'organisation de son rallye régional les 13 et 14 juillet à CHAOURCE.

Autre réalisation commune : la ligue et

l'ACATE organisent une course d'endurance prévue pour le 15 SEPTEMBRE.

14 - 17 juin — Rallye départemental
1-5 juillet — Stage d'initiation à l'endurance

22-26 juillet — Stage cavalier-randonneur

8-29 septembre — Randonnée Saint-Thierry

13 octobre — Randonnée Pargny

Renseignements :

« La Chevauchée de Champagne »

Arcis-Le Ponsart

Tél : (26) 94.87.39

BRETAGNE

Notre ami Robert BALEMBOIS nous invite à une première : une randonnée de 15 jours qui a pour objectif la création d'une nouvelle ligne de randonnée vers le Cotentin, un des joyaux de la Normandie.

Il s'agit d'une aventure de pionniers. Tout est à découvrir : les itinéraires, étapes du soir, les haltes de midi et les points touristiques intéressants.

Ce raid est réservé à des cavaliers confirmés peu soucieux du confort et qui veulent faire une expérience humaine de qualité. Du 14 au 29 juin.

Du 14 au 29 juin.

Renseignements :

R. BALEMBOIS, ferme de Chenedet

35 300 LANDEAN/FOUGERES

Tél : (99) 97.35.46

La TRANSARMORICAINE, rando-fête du 13 au 19 mai aura eu lieu lorsque paraîtront ces lignes. Nous nous étonnons de ne pas voir l'ARTEB au nombre des organisateurs de cette importante manifestation.

FRANCHE-COMTE

30 septembre au 5 octobre — perfectionnement à la randonnée, niveau accompagnateur à Chalain. Possibilité de passer l'examen en fin de stage.

Renseignements :

ARTE Franche-Comté

45, rue de Belfort

25 000 Besançon

BASSE-NORMANDIE

14-15 septembre — Une très belle

épreuve de tourisme équestre : le raid de la Licorne - 120 km en 24 heures à travers les forêts du Perche ornais (Forêt de la Trappe, du Perche, de Reno-Valdieu, de Bellême...)

Renseignements :

Denis SOURSAS

Tél: (33) 28.45.75

LOIRE

Une idée originale pour cavaliers mélomanes ! Randonnée équestre avec participation à une soirée du festival de musique d'Aix-en-Provence.

Renseignements :

Etrier Panissierois

Ferme des Roches

42 360 Panissières

Tél : (77) 28.63.24/28.62.31

ILE DE FRANCE

La semaine équestre du Perray en Yvelines se déroulera en septembre et le traditionnel rallye avec une course de nuit aura lieu le samedi 14 et dimanche 15 septembre. Avis aux joyeux noctambules.

Le rallye PEGASE se déroulera le samedi 26 et dimanche 27 octobre. Retenez dès maintenant ces deux jours.

Renseignements pour ces deux manifestations :

ARTEIF

15, rue de Bruxelles

75 009 PARIS

Tél : 874.53.15

ETRANGER

Le club d'équitation St Margarethen organise, les 28 et 29 septembre 1985, sa première calvacade en étoile à l'occasion de son 10ème anniversaire.

St Margarethen, près de BRANNENBURG, est située dans la vallée de l'Inn bavarois, au pied du Wendelstein, à 20 km de la frontière austro-allemande.

Pour informations détaillées, écrire à :

Birgit SHACKER

Gembachau 5

D-8204 BRANNENBURG

Tél : 08034/2909

Voilà, dans un site exceptionnel une manifestation qui devrait tenter bien des cavaliers. Combien, malgré la distance pourront réaliser ce rêve ?

PETITES ANNONCES

DEMANDE D'EMPLOI

*Moniteur D.E. - 3ème degré d'attelage. Connaissance débouillage et dressage attelage. Permis P.L. cherche poste dans centre équestre.

Y KERSULEC - 35, rue Jean Jaures - 28 300 MAINVILLIERS

OFFRE

*Mairie posséd. équipement équestre (Prox. mer, forêt) recherche transfert club, tout ou partie, pour saison juillet-août 85 avec minimum 12 chevaux ou grands poneys + 1 ch. d'attelage avec encadrement.

Location gratuite en août contre prestation service payante, en juillet.

J.P. LIGNY - 9 rue du chêne percé - 76 200 DIEPPE - Tél : (35) 82.39.93 après 20 h.

DIVERS

*L'Association l'Aïrial Equestre, 33 470 LE TEICH fait part de son changement de titre et d'adresse depuis le 1er décembre 84 : Club équestre du Tambour, le Caplanne, 33770 SALLES. Tél: (56) 88.21.91

* Vends selle texane neuve, fabrication artisanale, cuir épaisseur 4 mm, cause double emploi. Tél : (6) 458.65.60

* Vends machine à adresser, excellent état, entièrement révisée, peut servir à Association, ADTE ou ARTE. Enorme gain de temps, 12 000 F % ARTEIF, 15, rue de Bruxelles - 75009 PARIS. Tél. (1) 874.53.15 — (6) 458.65.60.

*Philatéliste, thématique «chevaux du monde entier», recherche correspondants pour échange. Lucien CATINAT - 9, rue du Port - 94 000 Créteil.

*Eleveur vend C.S. par P.S. arabe, mères croisées Portugais-Camargue, mâles entiers et femelles 1, 2 et 3 ans, mâles cstrés 4 ans, femelles montées 4 ans. R. MALATIER - Mas Badet - 13 460 les Saintes Maries de la Mer. Tél : (90) 97.80.08 (heurs repas).

BULLETIN D'ABONNEMENT PREFERENTIEL

le nouveau monde du

CHEVAL

poney mon ami

le nouveau monde du

CHEVAL

la revue du CHEVAL et du PONEY



lisez

la revue de

toute la famille

« le nouveau monde du CHEVAL - Poney mon ami »
A découper ou à recopier et à envoyer à
La Brosse St-Lambert - 78470 St-Rémy les Chevreuses
accompagné du règlement

France : 170 F - Etranger : 250 F

Nom :
Prénom :
Adresse :
code postal :